

LE CITOYEN
DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE,

JEAN-SKEY EUSTACE,

*Général de brigade des armées de la
République française,*

A SES FRÈRES D'ARMES.

A PARIS,

De l'Imprimerie du Cercle Social, rue du
Théâtre Français, n^o. 4.

1793,

L'AN DEUX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇOISE

*Habemus senatusconsultum in te , CA-
TALINA , vehemens et grave Cupio
me esse clementem ; sed cupio in tantis
Reipublicæ periculis non dissolutum videri.*

Un décret de la convention nous ordonne
de vous poursuivre sévèrement Miranda...
Pour moi je me sens porté a la clémence ;
mais nos périls étant si grands , je ne dois
point mollir.

LE CITOYEN

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE,

JEAN-SKEY EUSTACE,

*Général de brigade des armées de la
République française,*

A SES FRÈRES D'ARMES.

DANS un imprimé qui a pour titre : « MIRANDA A SES CONCITOYENS », il y a plusieurs expressions qui ont excité mon indignation. C'est en ma double qualité de citoyen des états-unis de l'Amérique, et d'officier général des armées de la République française, que je m'empresse de refuter deux des mensonges qui s'y trouvent, et qui compromettent en même-tems l'honneur de ma Patrie et la réputation d'un brave et vertueux confrère (Labourdonnay). Quels

plus beaux motifs pour stimuler l'énergie d'une ame née patriote et probe ! Sous une telle considération , j'ose m'avancer pour entrer en lice. Je me fais une vraie gloire de ce titre de citoyen des états-unis de l'Amérique , et les diplomes de mes services fidèles dans ma patrie , sont une carte de civisme irrécusable en France. D'ailleurs, je crois sentir , qu'autant il est nécessaire de démasquer les coupables qui nous ont trahi , *in terrorem aux autres* , autant il importe de venger la réputation des vrais défenseurs de la République qui se trouveroient dans l'impossibilité de servir la cause de la liberté , si les insinuations perfides de ces hommes , qui n'ont jamais fait que lui porter des coups assassins , avoient tout l'effet qu'ils sembloient désirer.

Je prendrai séparément les deux expressions mensongères que je me suis proposé de relever ; et d'abord, voici la première :

« L'amour de la liberté , dit Miranda , que j'avois servie en Amérique , et la satisfaction que j'ai éprouvée à la voir établir en France , m'amènèrent à Paris , au mois d'avril 1792 , ayant quitté l'Angleterre , où

j'étois *établi* depuis quelques années. Quelques lettres de recommandation me procurent la connoissance du maire de cette capitale (le citoyen Pétion). La journée du 10 août m'ayant *convaincu* que le peuple avoit toute l'énergie nécessaire pour défendre sa liberté , le nouveau ministre de la guerre , Servan , *m'invita* à prendre un emploi dans la partie militaire , et à coopérer à la défense de la liberté , ce que j'acceptai volontiers *par amour des principes* , et je pris le rang de maréchal-de-camp. *Le 7 septembre , je partis pour l'armée , etc. »*

Je répons :

Je servis dans les armées des états-unis de l'Amérique , ma patrie , dès le commencement jusqu'à le fin de la guerre qui a assuré notre indépendance , et je n'ai jamais eu connoissance de l'emploi de *Miranda*. S'il a servi dans nos armées , il en aura sans doute quelque témoignage plus authentique que son assertion. (Lors de ma demande de servir comme *simple volontaire* , dans l'armée française , au commencement

de cette guerre , je crus devoir déposer au bureau de SERVAN , *les documens originaux de mes services dans ma patrie , pendant huit années consécutives , et dans tous les grades de sous-lieutenant , à celui d'adjudant-général-colonel. Ces documens ont été nouvellement remis au citoyen ministre Bouchotte.*)

Quoiqu'intimément persuadé que l'armée des Etats-unis de l'Amérique n'a jamais été déshonorée par un membre tel que le producteur des forfanteries que je refute ; quoique convaincu que ce personnage n'a aucun document de service chez moi , je crois devoir citer un fait , attesté par un témoignage , (que je suis prêt à produire , sous le grand sceau de la Georgie) , qui empêchera le public de balancer pour un seul instant entre l'assertion de Miranda et ma refutation.

Je fus chargé , par le conseil exécutif de Georgie , d'une mission diplomatique auprès du lieutenant-général *Tayn* , gouverneur général de la province Britannique de la Floride du levant , le 7 décembre 1782 , et ce ne fut qu'à mon retour à *Char-*

Westown, dans le mois de mars 1783, et à l'époque des préliminaires de la paix, que *Miranda* arriva dans cette ville. Je l'y vis lors de son arrivée de la *Havanne*, où il a déserté le régiment de la Reine (qui s'y trouvoit en garnison), pour échapper à la potence, à laquelle il avoit été condamné comme contrebandier. C'est à la *Havanne* même, et de la bouche du capitaine-général *Espeleta* (actuellement vice-roi du royaume de *Santa-Fez*), que j'ai été assuré de ce fait, dans l'année 1785. C'est donc après la ratification de notre indépendance, que *Miranda* a commencé à servir la liberté des états-unis de l'Amérique !

« L'amour de la liberté, et la satisfaction qu'il éprouvoit à la voir établir en France, amenèrent *Miranda* à Paris au mois d'avril 1792 », et ce ne fut que dans le mois de septembre qu'il fut invité, par *Servan*, à prendre un emploi. Par amour des principes, il prit alors le rang de *maréchal-de-camp*, et il partit le 7 septembre pour l'armée ».

Sans vouloir prendre sur moi de blâmer tout autre Espagnol, pour avoir préféré

une résidence paisible de cinq mois dans la capitale , à un emploi quelconque dans les armées d'un peuple qui combattoit pour sa liberté, je crois devoir prévenir le public que l'*amour des principes* chez *Miranda* , ne me paroît pas cadrer bien-exactement avec ce zèle pour notre cause , dont il fait profession aujourd'hui puisqu'ayant voulu nous faire croire qu'il avoit quitté un établissement (qui n'étoit que celui de chevalier d'industrie) , en Angleterre , pour voler à notre secours , il est plus qu'étonnant qu'il ait attendu l'invitation du ministre, et le grade distingué de maréchal-de-camp, avant de se mêler de notre sainte querelle. Il me paroît que ce fût plutôt l'*amour des appointemens* que celui des principes qui détermina ce généreux défenseur de ne pas refuser le grade de maréchal-de-camp. J'oppose ma conduite à la sienne ; et voyons si celle que j'ai tenue , est parfaitement conforme aux principes d'un vrai républicain (*).

(*) Nous trouverons dans cette manière de s'exprimer toute la liberté des plumes anglaises. Des rigo-

Au moment de m'embarquer pour l'Amérique , j'appris à Bordeaux la déclaration de guerre par la nation française contre l'Empereur et le roi de Prusse. J'avois été rappelé par ma famille à la possession d'un bien considérable qu'on venoit de me laisser , et malgré une absence de huit ans , malgré les injonctions les plus pressantes de mon oncle , le général *Campbell* , qui me destinoit le partage de ses possessions , je partis sur-le-champ , j'empruntai même de l'argent pour cette expédition imprévue , et je me rendis dans la capitale

ristes Français , châtouilleux sur l'article des conventions , pourroient trouver ici le prétexte d'exercer leur critique: il seroit facile de le leur enlever en expliquant le motif évident qui a porté le général *Eustace* à saisir cette occasion de parler de lui-même. Outre que le narré de sa propre conduite paroît être en effet tout ce qui est le plus propre à développer ce que *Miranda* auroit dû faire , c'est que rien n'importe plus à la nation , dans les circonstances présentes , que de connoître à fond les hommes élevés à la position de pouvoir être les arbitres de son sort ; et qu'il est bon qu'elle puisse les apprécier par tout ce qui est capable de déterminer le degré de confiance qu'ils méritent.

pour demander la permission de servir comme volontaire dans les armées de France. Le ministre *Clavière*, à qui je me suis présenté au moment de mon arrivée, sans autre recommandation que mon zèle et les documens de mes services en Amérique, me donna un billet pour le ministre de la guerre, et le lendemain, *Servan* m'annonça l'ordre du roi, pour m'employer comme colonel-adjoint dans l'armée aux ordres du maréchal *Luckner*. (Le citoyen *Clavière* m'a dit dernièrement se rappeler parfaitement de la déclaration que je fis alors, *de ne pas vouloir servir avec l'intrigant Lafayette*.) Je fus très-flatté de cette marque de bonté de la part d'un roi que je regardois comme le bienfaiteur de ma patrie ; mais ayant demandé la permission de servir la nation et non le roi, je crus devoir montrer *mon amour des principes*, et sans avoir vu, ni remercié *sa majesté*, je prêtai, entre les mains des Représentans de mon souverain, le serment de fidélité le 8 juin, à cinq heures du soir, et le lendemain, à midi, je fus installé dans mon emploi de colonel-adjoint, à *Orchies*, dans la Flandre fran-

gaise , à 50 lieues de Paris. Mon brevet de maréchal-de-champ , (que j'ose appeller la juste récompense de mes services en *Brabant* et à *Metz*) , est daté du même jour (7 septembre) que *Miranda* partit pour *Paris* ; et si le ci-devant maire de Paris n'étoit pas son protecteur ostensible , il seroit impossible de concevoir que le maréchal - de - camp qui commandoit les postes avancés de l'armée de la *Belgique* , lors de notre dernière entrée dans ce pays ; et qui y a fait les deux premiers pas par la prise des villages de *Montrœul* et de *Hensies* , (d'où il a chassé l'ennemi à coups de fusil , lorsque *Miranda* se trouvoit encore de retour à Paris) ; que le même , général des Flanqueurs , qui , sans avoir avec lui ni adjudant - général , ni commissaire des guerres , ni régisseur des fourrages , a traversé , conquis et protégé cinquante villes et villages dans le *Hainaut* , le *Brabant* et le *Pays de Liège* , sans qu'aucune violence n'y ait été commise par les braves volontaires à ses ordres ; que le même général qui a pris possession de la ville de *Liège* le 28 novembre dernier , qui s'étoit emparé le même soir de *Visé* , en

prenant sur l'ennemi onze chariots de munitions de bouche et de la guerre, avec les voitures, et équipages du colonel *baron de Montigni* ; que le même général, dis-je, qui, avec 800 volontaires, des bataillons de la Charente et des Ardennes, et avec 50 braves grenadiers d'Abbeville, a tenu en respect une armée de 6,000 Autrichiens campée à trois lieues de lui, et qui, avec la *Muse*, entre son cantonnement et la soi-disant avant-garde de *Dampierre à Erstal*, a délogé en personne et à deux reprises tous les postes avancés de ce camp, (toujours avec succès et sans avoir perdu un seul homme pendant tout le tems qu'il commandoit ces corps); que ce même général enfin, ait vu passer sur sa tête, et sur les têtes de tous les officiers - généraux de l'armée, un misérable intrigant, leur cadet à tous dans le service, et sans autre mérite que la protection du ci-devant maire de Paris ! (Le conseil, je suis sûr, frémira d'horreur d'en avoir été si innocemment la dupe.) S'il falloit juger du nouveau régime par ce fait, l'ancien auroit, avec raison, des partisans très-zélés dans l'armée : mais non, les exemples de

Miranda et de *Miazinsky* , serviront de leçons à leurs trop crédules protecteurs ; ils apprendront, quoiqu'un peu tard , que l'existence de la République dépend essentiellement de la sagesse de ses représentans et du zèle éclairé de ses ministres et militaires ; et ils se garderont à l'avenir de compromettre leur propre réputation , conjointement avec le salut de la patrie, par un dévouement indiscret aux demandes de leurs amis , ou par un amour-propre très-inconsidéré , voulant graduer du titre d'arbitres de la liberté française, toute la classe nombreuse de leurs parens et de leurs protégés.

Venons au second article de l'adresse de *Miranda* à ses concitoyens. « A mon retour à l'armée , je reçus un ordre *du pouvoir exécutif* , pour aller prendre le commandement en chef de l'armée du nord , qui se trouvoit *paralysée devant Anvers* , sous les ordres du général Labourdonnay. » Le public sera sans doute étonné d'apprendre (et je m'empresse par respect pour nos ministres à lui assurer) que le conseil est parfaitement innocent de l'accusation que *Miranda* a bien voulu porter

contre lui ; c'est à son ami *Dumouriez* qu'il est *exclusivement redevable* de l'ordre injuste et arbitraire , par lequel il parvint à supplanter le général *Labourdonnay* , et à prendre le commandement d'une armée dont tous les officiers-généraux étoient ses aînés ; et bien loin d'avoir vivifié par sa présence magique *une armée paralysée* , il n'a fait qu'arriver , profiter des dispositions immanquables de *Labourdonnay* , et entamer sur le champ une capitulation , et qu'il a eu l'adresse de prolonger inutilement pendant deux jours , pour enfanter la lettre phrasée et mensongère , par laquelle il annonçoit à la Convention nationale la prise de la citadelle d'*Anvers*. Je vais soumettre au public la lecture d'une partie de ma correspondance avec *Dumouriez* et le général *Labourdonnay* , qui a rapport à la conduite de ce brave général , et qui me paroît en même temps propre et suffisante pour développer les faussetés par lesquelles *Miranda* a cherché à prévenir les esprits en sa faveur. Qu'il me soit permis de déclarer que je n'ai jamais eu l'honneur de connoître le général *Labourdonnay* que de réputation ; c'est

de la voix unanime des habitans du département du nord que j'appris à apprécier ce digne militaire ; j'ai servi dans les environs de son commandement (dans l'armée aux ordres du général *Luckner*), et il m'étoit impossible d'admirer la discipline et le bon ordre qui y régnoit parmi les militaires, et la police exacte qu'il avoit généralement établie dans toutes les villes et places fortes de la Flandre françoise ; il m'étoit impossible, dis-je, d'admirer ces louables effets, sans en admirer l'auteur. Au surplus, l'époque de cette correspondance ne laissera aucun doute de mon opinion sur *Dumouriez* et *Miranda*, dans le moment de leur plus grande élévation ; ni de la franchise républicaine avec laquelle j'avois voulu braver l'opinion de la nation, en déchirant le voile qui leur déroboit alors aux yeux fascinés *de tous les non-jacobins*.

Voici les lettres auxquelles je réfère la partie impartiale, et je crois majeure de mes concitoyens :

*Le lieutenant - général Labourdonnay ,
au maréchal-de-camp J. S. Eustace.*

*A Anvers , l'an premier de la République , ce 29
novembre 1792.*

Vous ne m'auriez pas offert, mon cher Eustace, une correspondance amicale pour me nuire, et encore moins pour servir l'intrigue dont vous me paroissiez vous-même blessé. Je crois un homme né républicain, incapable de ces projets. Sans le vouloir, vous m'avez nui, ou plutôt on donne tantôt un prétexte, tantôt un autre, à mon rappel de l'armée belge dans le département du nord, dont j'ai le commandement. Voici le fait : vous avez envoyé copie certifiée d'une de mes réponses à vos lettres, et par laquelle je disois que le retard de l'arrivée de notre artillerie pourroit bien faire attendre quelques jours. On a envoyé copie de cette lettre au conseil exécutif, en l'interprétant comme une résolution

(17)

lution de faire attendre ou retarder le général Dumouriez , tandis que mes mortiers embarqués ne pouvoient pas arriver plutôt. Faites-moi le plaisir de m'envoyer copie de cette lettre , et recevez les assurances de la plus sincère fraternité.

Le lieutenant - général , commandant l'armée du nord , à Lille.

Signé , BOURDONNAY.

P. S. Mon adresse est à Lille.

R É P O N S E ,
DU GÉNÉRAL EUSTACE.

*Brigade des Flanqueurs de l'armée de
la Belgique.*

*Au Quartier-général à Tongres , ce 11 décembre
1792 , l'an premier de la Rép. française.*

*Le maréchal-de-camp J. S. Eustace , au
lieutenant-général Labourdonnay.*

Je viens de recevoir , mon cher *Labourdonnay* , la lettre dont vous m'avez honoré en date du 29 novembre ; cette lettre est d'Anvers : elle m'est venue un peu tard comme vous voyez , mais elle a passé par l'état-major de l'armée de la Belgique , et *c'est tout dire.*

Je m'empresse , mon cher général , de répondre à votre demande , puisque vous

êtes en même temps mon confrère et mon fidèle frère d'armes, et peut-être avez-vous aussi commis le crime de lèse-*Thouwenot* : il n'y a aucune punition déterminée par le code républicain pour cette offense ; il faut donc que le général se serve de ce beau reste de l'ancien régime, en destituant par son *fiat*, tous les ennemis de son *favori*. Je n'ai ni le temps ni la patience de vous retracer toutes les négligences, toutes les trahisons de ce pseudo-général *Thouwenot* : il y a plus d'un mois que je le dénonce sans cesse à son hardi protecteur ; il y a dix jours même qu'il est en possession d'une lettre que j'avois écrite à un traître adjoint de son bureau, où je le menace de coups de bâton, s'il ne change pas de conduite ; ce brave homme a eu le courage cependant de ne pas s'en fâcher ! Le général *Dampierre* eut donc grandé raison de dire, que « le citoyen *Thouwenot* est une des têtes des plus militaires de ce siècle. » Il est étonnant, et ce doit même étonner le maréchal-de-camp *Dampierre*, que le brevet de lieutenant-général ne lui soit pas encore arrivé, puisque nous venons de

voir un soi-disant comte de *Péru*, un lâche déserteur espagnol, un vil contrebandier, enfin un aventurier reconnu (*Miranda*) parvenir à ce grade distingué, après quelques semaines de service, en faisant adroitement sa cour à notre général et à son favori; mais quittons tous ces gueux, et revenons au sujet principal de votre lettre.

Je n'ai pas envoyé aucune copie *certifiée* de vos reponses à mes lettres, j'en ai donné *communication officielle* et non *officiuse* au général en chef; voici le fait: par un ordre de *Dumouriez*, daté de Bruxelles, le 19 novembre, il me marque: » *Vous trouverez, dit-on, à Liere (j'étois alors en marche pour cette ville) des magasins: la division du maréchal de camp Dampierre sera placée entre Malines et vous, et prête à vous secourir* ». (Je vous ai observé dans le tems, que le quartier-général de *Dampierre* n'étant pas indiqué, et ce général en ayant gardé le plus criminel silence, il m'auroit été impossible de compter sur ce soutien) « *Vous correspondrez, ajoute Dumouriez, par votre gauche avec l'armée du général La-*

bourdonnaie qui attaque Anvers ». Je me suis empressé de vous écrire sur-le-champ, pour vous faire part de l'ordre du général en chef, et pour vous annoncer mon intention d'occuper le lendemain la ville de *Liere* et ses environs, afin de concerter avec vous tous nos opérations militaires : à midi du 20, j'ai reçu du maréchal-de-camp *Lamarliere*, commandant à Anvers l'avant-garde de l'armée du nord à vos ordres, une lettre dont voici deux extraits qui vous regardent :

« Dans ce moment, mon cher confrère ; on me remet votre lettre pour le général *Labourdonnaie* ; je vais la lui faire parvenir il doit être parti de *Termonde* pour remplacer à *Malines* le général *Duval* qui vient ici aujourd'hui, et nous ferons notre cour à la citadelle ; c'est une belle qui veut augmenter notre plaisir par une résistance combinée avec le desir de se rendre. Le commandant de la citadelle a répondu à ma sommation en homme qui veut résister, mais croyez que ce ne sera pas long. Mon avant-garde occupe toutes les avenues de la citadelle près la ville et au dehors.

J'ai bien de l'impatience de voir agir quelques pièces de siège , et nous pourrons continuer à pénétrer ». Mais voici le *post-scriptum* de cette lettre , et qui a donné lieu aux prétextes de vos méprisables ennemis , pour séduire le conseil et pour effectuer votre rappel de l'armée du nord , ainsi que votre remplacement par leur créature *Miranda*.

P. S. De Lamarlière : » Si vous pouvez instruire notre brave général Dumouriez de ma position ici , vous ferez bien. » Après une pareille déclaration (et voyant que *Lamarlière* étoit non-seulement ignorant de la position de l'armée , mais qu'on l'avoit laissé ignorer *qui seroit le général qui viendrait commander le siège de la citadelle*), j'ai pris aussitôt la plume pour en instruire le général en chef , et dans le même moment on m'a remis votre lettre datée dans la matinée de votre quartier-général à *Berchem* près *Anvers* , d'où vous me mandez , *» que la ville étoit occupée depuis deux jours par votre avant-garde , en y ajoutant : » la citadelle seule résistera peut-être quelques jours. »* Vous avez

la lettre du 21 , que je vous ai écrite en réponse , pour vous instruire de la fidèle communication de votre lettre et de celle de *Lamarlière* au général *Dumouriez*.

Je vous ai donné en-même tems deux extraits d'une autre lettre du général en chef , copiés , comme j'avois copié celui de votre première lettre , et envoyé sans aucun commentaire de ma part. Le 21 , vous m'avez honoré d'une seconde lettre , où , en parlant des opérations combinées de nos armées , vous me marquez : » *nous dépendons toujours du général Dumouriez , qui , à son tour , attendra que nous ayons pris le citadelle ; il ne nous manque que la grosse artillerie que nous attendons d'un jour à l'autre . »* Le 22 , j'ai reçue l'ordre du général en chef , *pour me rendre à Herentals , avec la brigade des Flanqueurs , et de prévenir le général Labourdonnay de mon mouvement . »* La lettre que je vous ai écrite en conséquence de cet ordre vous est parvenue le même jour. Vous m'avez répondu , par retour de l'ordonnance : » *notre citadelle bien close attend la grosse artillerie . »* Et dans une lettre datée du 25 , vous me

marquez encore : » *notre artillerie de siège arrive, et aussitôt la citadelle prise, je vous en ferai part . . . Vous n'attendrez pas long-tems.* » Voilà, cher général, tout ce que je trouve, dans notre correspondance, qui regarde la citadelle d'*Anvers*; et comme je n'ai jamais parlé de cette forteresse, dans mes dépêches officielles, il étoit tout-à-fait étranger et à mes principes et à mon devoir, de faire le moindre commentaire à *Dumouriez* sur les opérations du siège : des motifs de service, appuyés par l'invitation de *Lamarlière*, m'avoient déterminé à commencer et entretenir une correspondance réciproque entre votre armée et celle de *Dumouriez* : occupant, dans ma position à *Liere*, le point central entre *Louvain* et *Anvers*, j'y faisais, pour ainsi dire, le double service d'avant-garde aux deux armées; au moins j'étois *flanqueur de gauche* à l'armée de *Dumouriez*, et *flanqueur de droite* à celle du Nord à vos ordres.

Je vous ai écrit plusieurs lettres officielles, et dans toutes je vous ai exprimé plus ou moins mes regrets sur les désordres et l'intrigue qui regnoient parmi nous; et

je me suis livré avec un double empressement à remédier par mon exemple et par mes soins aux conséquences fatales de ce dérèglement. Je n'avois donc pas besoin de l'invitation du général Lamarlière, pour provoquer une correspondance intermédiaire entre vous et Dumouriez. Cette invitation cependant se réunira à la communication que je vous avois faite dans le tems de ces démarches officielles, pour me mettre parfaitement à l'abri de tout reproche sur la loyale franchise de ma conduite ; et vous ne croirez pas, cher général, que je vous avais offert une correspondance amicale pour vous nuire.

Si je commençai cette correspondance par devoir, je l'ai poursuivie par sentiment et par zèle pour notre patrie commune, puisqu'en même tems qu'elle étoit officielle, elle étoit aussi instructive qu'honorable pour moi.

Toutes les lettres que je vous ai envoyées sont écrites de ma main ; je n'avois pas besoin ni de secrétaire ni de rédacteur : j'avois assez de confiance dans mes connoissances militaires pour détailler tout

seul tout ce qui avoit rapport au service ; et comme l'amour de la patrie m'inspire l'estime et l'attachement les plus fraternels pour tous ses défenseurs, je vous ai écrit avec franchise, mais sans aucune prétention au style, comme sans aucune crainte de votre critique. Je vous donne cependant plein pouvoir, *je vous conjure même au nom de la Sainte vérité*, de donner à notre correspondance toute la publicité que votre justification semblera exiger ; et si vous n'avez pas les copies de vos lettres, je vous les ferai parvenir. En tout cas, elles paroîtront dans la publication que je vais faire incessamment de mon journal, et de ma correspondance *militaire* dans vos armées.

Je vous écris à présent sous enveloppe, pour empêcher tout retard. Si vous m'écrivez sur - le - champ, comme je le desire, adressez votre lettre *d'une manière négligante*, au citoyen *Rouveyre*, lieutenant-colonel - commandant du troisième bataillon des Ardennes, brigade des flanqueurs, armée de la Belgique. Ce n'est pas de la *sainte inquisition*, mais bien d'une

inquisition *infernale* que je redoute la malice !

Adieu , mon cher général ; je vous embrasse avec tout le respect , avec tout l'attachement qui sont dus à vos talens et à votre zèle pour la cause sacrée des hommes libres.

*Le maréchal-de-camp , commandant
les flanqueurs de l'armée de la Belgique.*

Signé , J. S. EUSTACE.

Il ne me reste que de hasarder une seule réflexion sur l'impudence et la perfidie de *Miranda*. La Convention nationale avoit sagement refusé de l'entendre à sa barre ; et ce coupable se voyant prêt à être traduit devant un tribunal compétent , et redoutable seulement aux ennemis de l'état , a osé publiquement appeler à la crédulité du peuple pour se soustraire au glaive sévère de la loi. Une pareille démarche est d'autant plus crimi-

nelle dans ces momens de fermentation qu'elle ne peut pas être regardée que comme le signal de la sédition , n'ayant pour objet ostensible que le desir de transférer le jugement de ses crimes du tribunal révolutionnaire des Jurés , au tribunal contrerévolutionnaire de ses Partisans. Il ne peut rester , je crois , aucun doute sur la complicité de *Miranda* et de *Dumouriez* , d'après les preuves les plus convaincantes de la faveur et de la protection de celui-ci pour son ami : si on me reproche d'avoir partagé l'estime de *Dumouriez* , d'avoir été séduit de l'armée de *Kellermann* dans la sienne , d'avoir été acheté au prix de douze escadrons de cavalerie et de trente bataillons pour ma seule personne , je réponds : que je me fais honneur d'avoir mérité dans tout tems le respect de *Dumouriez* ; d'avoir obtenu le commandement des postes avancés de son armée lors de notre entrée dans le Pays - Bas , et ensuite le commandement des flanqueurs de cette armée , pendant toute la campagne dans ce pays ; je me suis fait honneur aussi de n'avoir jamais été redevable à ce traître d'aucune marque de faveur , d'aucune

mention honorable dans ses lettres officielles , d'aucune promotion , d'aucun chevalroyal ou national ; et enfin , de n'avoir jamais démenti cette indépendance de caractère , dont je fais profession , par aucun trait de dévouement envers ce ci-devant Dictateur : j'ose même appeler les *Miranda* , les *Westerman* , les *Devaux* , (ces habitués constans de sa table) , pour constater un fait très-honorable pour moi , que je n'ai jamais partagé , dans une seule occasion , les repas splendides de son quartier-général , ni ses triomphes honteux dans les comédies et fêtes lubriques. Seroit-il donc un crime d'avoir été respecté de *Dumouriez* ?

Adieu , Français intègres , chers défenseurs des droits de notre Patrie commune. Persistez à surveiller vos agens civils et militaires , et sur-tout les généraux de vos armées. C'est un général patriote qui vous offre ce conseil. Pour moi il n'y a que votre crédulité qui m'est redoutable. Je ne crains point l'esprit surveillant des *Jacobins* ; je ne redoute point les yeux perçans de ce centuple *Argus populaire* ;

les habitans de la *Montagne* veilleront sur le berceau de notre république naissante ; c'est aux *montagnards des Asturies* que l'*Espagne* fut redevable de sa liberté ; c'est par les *montagnards - sans - culottes* de l'*Ecosse* (mes braves et vertueux ancêtres), que leur pays fut préservé d'un joug étranger ; et j'espère que les montagnards français convertiront leurs collègues pour sauver la France.

Le général de brigade, J. S. EUSTACE.

P. S. Miranda a fini son adresse à ses concitoyens par prier la Convention, (« *apercevant un manque de confiance et un soupçon général*), de ne plus voir en lui qu'un simple citoyen ». Je suis sûr que tous nos généraux coupables donneroient aussi leur démission, plutôt que de paroître devant le tribunal révolutionnaire ! Mais *Miranda* a ensuite sollicité le peuple « de le mettre à portée de servir la cause de la liberté, dans un poste qui soit à l'abri des soupçons » ! Ce poste ne peut se trouver

que dans la *terra incognita* d'un gouvernement libre, et j'espère que la justice nationale aura soin de séparer à jamais l'existence de ce parricide de celle de la République : la nature semble l'avoir destiné à ce sort honteux, et ce sera violer et la nature et la loi de ne pas le livrer à son horoscope.

Qu'on interroge le brave citoyen *Lambert*, commissaire-ordonnateur de l'armée ci-devant de la Belgique, sur la complicité de *Miranda* avec *Dumouriez*. -- Il a osé prédire à Liège avec un air de triomphe, l'entrée prochaine et victorieuse des Autrichiens; et il a même hardiment reproché à *Lambert* son exactitude à remplir toutes les formalités de la loi, en notifiant à ce brave citoyen, que le règne de la loi ne pourroit perdurer long-tems.

63-112
OCT. 62
J.S. CANNON

D793
E91c